Déclaration de la CGT Éduc'action Paris

CSA de l'Académie de Paris

Mardi 4 novembre 2025

Difficile de ne pas commencer cette déclaration par un mot sur la situation internationale tant elle reste complexe et tendue. Un cessez-le-feu est en cours au Proche-Orient, mais il est trop souvent piétiné ce qui prouve que nous sommes encore malheureusement bien loin d'un plan de paix juste et durable. C'est un moment contradictoire puisque, si on ne peut que se réjouir de l'acceptation par toutes les parties du « plan de paix », de grandes inquiétudes demeurent quant à la mise de côté de l'ONU et du droit international dans le processus en cours ainsi qu'à la faible place accordée aux palestiniens pour prendre en main leur avenir. Une fois de plus, Donald Trump joue au Roi du monde et fait de l'ingérence son credo.

En France, l'Assemblée nationale débat actuellement du budget 2026 pour l'État et la sécurité sociale. La CGT, comme l'immense majorité des Français appelle les députés à modifier en profondeur le projet gouvernemental d'une rare violence pour les travailleuses, les travailleurs et les retraités. Ces derniers seront d'ailleurs mobilisés jeudi 6 novembre car ils ont toutes les raisons d'être en colère avec la menace d'année blanche, de non revalorisation des pensions et de mise en péril de leur santé avec notamment le doublement des franchises médicales et l'augmentation de la participation forfaitaire annuelle. Leurs revendications sont aussi les nôtres !

En effet, ce projet de budget n'est pas acceptable car depuis 2017, le monde du travail a subi de nombreuses réformes régressives : les ordonnances travail, quatre réformes de l'assurance chômage, une réforme des retraites... Résultat, les salaires n'ont toujours pas retrouvé leur niveau de 2020 et la pauvreté n'a, d'après l'INSEE, jamais été aussi élevée depuis 1996. Dans le même temps les licenciements repartent à la hausse, notamment dans l'industrie. Les faits sont sans appel : l'augmentation du déficit n'est pas liée à une augmentation des dépenses mais à une baisse des recettes essentiellement liée aux cadeaux fiscaux mis en place par Emmanuel Macron depuis 2017, ce que confirme la Cour des comptes dans un rapport récent. Les plus hauts revenus et les entreprises sont outrageusement favorisés : niches fiscales, dividendes faramineux aux actionnaires, exonérations de cotisations sociales et aides publiques sans contreparties.

Ce n'est donc pas aux salariés et retraités de passer à la caisse mais à ceux qui ont profité de cette politique de l'offre dont le bilan est un échec tant sur le plan de la compétitivité industrielle et économique que sur le plan social : les entreprises du CAC40 dont les profits atteignent, encore une fois cette année, un record historique, les actionnaires dont les dividendes explosent et les rentiers qui s'enrichissent alors que notre pays se désindustrialise et notre balance commerciale est structurellement déficitaire.

Le projet de budget a déjà réuni contre lui une mobilisation inédite les 10 et 18 septembre ainsi que le 2 octobre. Pour éviter une nouvelle censure, le Premier ministre s'est engagé à « suspendre

» la réforme des retraites mais à ce stade, la suspension n'est en réalité qu'un décalage d'un an de la réforme. La CGT rappelle sa demande de réelle suspension de cette réforme injuste, avec son blocage immédiat, première étape avant son abrogation pure et simple.

Dans la Fonction publique, le blocage du point d'indice équivaut à une baisse générale des salaires compte tenu de l'inflation, ce qui va encore amplifier le décrochage de la rémunération des fonctionnaires alors que depuis 2010, leur pouvoir d'achat a baissé de 18%. La France est désormais un des pays de l'OCDE qui rémunère le plus mal ses fonctionnaires ce qui entraîne des difficultés de recrutement. A cela s'ajoute la baisse du budget alloué aux services publics et une nouvelle suppression massive de postes alors que les hôpitaux, les écoles, les universités, les crèches… n'ont déjà pas les moyens de fonctionner correctement.

Dans l'Éducation nationale, il est prévu la suppression de 4000 postes alors qu'il faudrait réduire le nombre d'élèves par classe, améliorer l'inclusion et les remplacements. Tout cela n'est pas à l'ordre du jour de notre ministère qui avec un budget de 64,5 milliards d'euros se fait dépasser par celui de la défense : triste réalité !

On le voit, si ce budget initial était adopté, il se traduirait par l'appauvrissement de la grande majorité de la population, signerait le déclassement de nos services publics et aurait un fort impact récessif sur l'économie. La CGT en demande la modification en profondeur, plus de justice sociale, fiscale et environnementale. Malheureusement l'alliance entre la droite et l'extrême droite, de plus en plus visible, protège les plus riches comme le prouve leur refus d'adopter la Taxe Zucman. Cette alliance objective s'est également vue avec l'adoption, pour la 1ère fois à l'Assemblée nationale d'un amendement du RN demandant la dénonciation du l'accord franco-algérien de 1968 : c'est un tournant grave pour la France.

Concernant la nomination de M. Geffray à la tête de notre ministère, on peut se réjouir qu'il connaisse très bien l'institution pour en avoir été le numéro 2 pendant plusieurs années, cela change de la nomination d'un ou d'une non spécialiste. En revanche, il a été un des rouages essentiels des politiques menées notamment par Jean-Michel Blanquer, il est donc comptable de la mise en place et de l'application de très nombreuses réformes dénoncées par la CGT Éduc'action et la communauté éducative : École de la confiance, généralisation du tout-évaluation, choc des savoirs, tri social, groupes de niveaux, labellisation des manuels, réforme du bac, réforme de la voie pro et notamment parcours « en Y » …et on en passe. Il ne s'agit donc absolument pas d'une nomination de « rupture » et annonce plutôt la continuation d'une politique aux effets délétères pour les élèves et les personnels à l'heure où l'enquête Talis sur l'état de l'École indique que ces derniers se sentent abîmés après des années de contre-réformes et méprisés par des politiques éducatives autoritaires. Que dire enfin de sa tranquille communication sur la scolarisation de ses enfants dans le privé. Une fois de plus, il est regrettable que le premier serviteur de notre ministère fuit l'enseignement public qu'il acceptera sans rechigner de fragiliser encore un peu plus.

Enfin puisque les conditions de rentrée sont à l'ordre du jour de ce CSA, nous tenons à pointer la situation des collègues non payés, des AESH déplacées pour gérer la pénurie, la situation des Mineurs Non Accompagnés, le manque de moyens en UPE2A, l'inquiétude des personnels qui encadrent les dispositifs « cinéma » au collège et au lycée et celle des personnels de la DRAJES avec le projet de déménagement à Gentilly.